

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 03/09/2024
DECISION N° 20240903_B_105

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON,
Yves BOMPIUS, Nathalie JOLIVET Christine BONNEFOY,
Martine GINET

Était excusé : Emmanuel SALGADO

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG :
**Objet : Convention relative au projet de démolition de la friche SODEMETEX pour la
construction de la gendarmerie de Saint Just Malmont à passer avec l'Etat dans le
cadre de l'attribution du fond friche**

Le Bureau,

N° 20240903_B_105

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention relative au projet de démolition de la friche
SODEMETEX pour la construction de la gendarmerie de Saint Just Malmont
à passer avec l'Etat dans le cadre de l'attribution du fond friche,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 03 septembre 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240903-20240903_B_105-AU
Reçu le 27/11/2024